**[Nom de l’établissement]**

Autorité des Marchés Financiers

Direction des Marchés

17 Place de la Bourse

75002 PARIS

Le **[--/--/--]**

***Objet*** : Transmission à l’AMF par les teneurs de compte conservateurs du rapport de leur contrôleur légal sur la protection des avoirs en titres financiers de leur clientèle

Monsieur,

En application de l'article 312-7 du règlement général de l'AMF et de la position AMF n°2010-24 relatifs à l’envoi à l’AMF par les teneurs de compte-conservateurs du rapport de leur contrôleur légal sur la protection des avoirs en titres financiers de leur clientèle, nous vous informons que notre établissement a mandaté **[xxx]** pour exercer l’ensemble des tâches liées à l’intégralité de son activité de tenue de compte-conservation, sous la forme d’un mandat étendu portant à la fois sur la tenue des comptes des clients et la conservation des titres correspondants.

Le rapport sur la protection des avoirs de la clientèle établi par le contrôleur légal de notre mandataire a été porté à la connaissance de notre établissement le **[jj mmmm aaaa]**. Conformément à la position de l’AMF précitée, la présente lettre est déposée sur la base Geco de l’AMF.

Nous vous prions de croire, Monsieur, à l’assurance de notre considération distinguée.

**[Signataire]**